

Annexe 1c : Demande de fourniture d'une Prestation de reprofilage d'essieux

1^{ère} partie – Expression de besoins à remplir par le Candidat

PJ n° 06 sur 33 dans le cadre de la
saisine du 24 juillet 2020

I - Informations sur le Candidat

Raison sociale du Candidat	
Nom du demandeur	
Coordonnées téléphoniques	
Adresse de messagerie électronique	

II - Description du Matériel Roulant du Candidat

<i>Locomotive</i>			
<i>Automoteur</i>			
<i>Locotracteur</i>			

Nom du fabricant du Matériel Roulant :
Modèle / série / N°UIC du(des) Véhicule(s) :
Date de mise en circulation :
Thermique () Electrique ()
Longueur totale du Matériel Roulant objet de la demande d'accès (en mètres) :
ECM / Détenteur (<i>si le Candidat n'assume pas ces deux rôles</i>) :

Autres éléments et caractéristiques, notamment les règles de maintenance à appliquer par le Centre d'Entretien :

III – Eléments complémentaires liés à l'Expression de Besoins

Centre d'Entretien souhaité :	
Date et créneau souhaités pour le reprofilage :	
Période souhaitée :	
Nombre et type d'essieux à reprofiler (moteur / porteur) :	
Motif du reprofilage :	
Désaccouplement des essieux à réaliser :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le Candidat souhaite-t-il réaliser lui-même les opérations connexes avant et après le reprofilage (démontage, remontage, réglage des organes mécaniques) ? :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Autres informations utiles :	

IV – Eléments complémentaires pour la facturation

N° bon de commande du Candidat à indiquer sur la facture :

		Signature du Candidat	
Demande du Candidat	Date		Tampon de la société :
	Nom		
	Signature		

2^{ème} partie – Réponse de FRET SNCF à la demande du Candidat

Bon de Commande
n°

Entre

FRET SNCF, Société Anonyme, dont le siège social est situé 9 rue Jean-Philippe Rameau, 93200 St Denis, immatriculée au RCS de Bobigny sous le numéro 519 037 584 et représentée par Xavier OUIN en qualité de Directeur du Matériel,

Ci-après « **FRET SNCF** »

D'une part,

Et

....., Société dont le siège social est situé, immatriculée au RCS de sous le numéro et représentée paren qualité de, dûment habilité à cet effet,

Ci-après également désignée « **le Candidat** »

D'autre part,

Ci-après désignées individuellement et collectivement « Partie » ou les « Parties ».

1) Objet du Bon de Commande

Le présent Bon de Commande s'inscrit dans le cadre du Contrat référencé : (ci-après le « *Contrat* »).

Le Bon de Commande fait partie du processus d'attribution des capacités, tel que défini dans le DRM.

Il a pour objet la fourniture d'une Prestation de reprofilage d'essieux (ci-après la « *Prestation* ») sur le Matériel ferroviaire Roulant (ci-après le « *Véhicule* ») du Candidat qui agit en qualité de [*mention inutile à barrer par le Candidat : ECM – Détenteur – Transporteur*].

Le présent Bon de Commande concerne le(s) Véhicule(s) suivant(s) :

Numéro(s) du(es) Véhicule(s) :

Sauf si le Candidat fait le choix expresse (à l'emplacement prévu à cet effet dans l'*additif 1c.1*), de réaliser lui-même les Opérations connexes (*démontage, remontage et réglage des organes mécaniques*) avant et après l'Opération de reprofilage, le Candidat doit également fournir à FRET SNCF :

- Les procédures et modes opératoires avant et après l'usinage :
- Une feuille de traçabilité relative aux Opérations de démontage, remontage et réglage à réaliser sur les organes mécaniques impactés par le reprofilage (feuille qui sera à remplir par FRET SNCF et ensuite cosignée par FRET SNCF et le Candidat, à l'issue des travaux, pour permettre la sortie du Véhicule).

2) Modalités de réalisation de la Prestation

a. Lieu de réalisation

Le site de (ci-après le « Site »).

Le numéro de la voie ou du faisceau de réception mis à disposition sur le Site par FRET SNCF est le suivant :

b. Délais

Réponse de FRET SNCF/PSEF en conformité avec le Contrat et en tenant, compte dans la mesure du possible, des souhaits du Candidat :

- L'**arrivée** du Véhicule sur les Installations du Site est programmée le à H, incluant un créneau de mise en attente avant le passage au tour en fosse d'au minimum quatre (4) heures et d'au maximum six (6) heures avant le créneau horaire réservé pour la Prestation. L'arrivée réelle du Véhicule sera formalisée à l'aide de l'*additif 1c.3* du Bon de Commande.
Dès l'entrée en vigueur du Bon de Commande, les dispositions du Contrat relatives au retard du Véhicule et au report/annulation d'un créneau réservé, sont applicables.
- La **reprise** du Véhicule des Installations est programmée le à H Sauf cas de force majeure tel que précisé au Contrat, le Candidat doit reprendre le Véhicule dans les six (6) heures (*créneau de mise en attente après passage au tour en fosse*) qui suivent la sortie programmée du Véhicule du tour en fosse. La reprise du Véhicule par le Candidat sera formalisée par la signature des Parties d'un Procès-Verbal établi sur la base du tableau des données de sortie de l'*additif 1c.3* du présent document, conformément au Contrat. A défaut de reprise du Véhicule au moment prévu, des frais supplémentaires seront facturés au Candidat conformément au Contrat.

c. Contenu de la Prestation

La définition précise de la Prestation attendue de FRET SNCF est fournie par le Candidat en renseignant, pour le Véhicule, tous les champs nécessaires du tableau de données d'entrée visé à l'*additif 1c.1* du Bon de Commande.

Par ailleurs, le Candidat doit indiquer sur ce tableau de données d'entrée les motifs de reprofilage à l'aide du tableau de l'*additif 1c.2* du Bon de Commande. En cas de taille de défaut trop importante pouvant endommager les Installations (notamment l'outillage du tour en fosse), FRET SNCF sera fondée à ne pas donner suite à la demande de reprofilage, comme prévu par le Contrat.

La Prestation n'inclut aucune autre Opération que celles indiquées dans l'*additif 1c.1* du Bon de commande et au Contrat.

A l'issue de la réalisation de la Prestation, le tableau des données de sortie établi par FRET SNCF selon le modèle de l'*additif 1c.3* du Bon de Commande et remis au Candidat mentionnera les données illustrant les nouvelles caractéristiques des essieux usinés.

d. Prestation conjointe avec d'autres exploitants d'installations de service

Les installations de service sont gérées par plusieurs exploitants ou les services associés au transport ferroviaire sont fournis par un autre exploitant :

Non Oui Préciser lequel :

La réalisation d'une Prestation conjointe nécessite que le Candidat ait préalablement signé un contrat avec les autres exploitants concernés par la réalisation de cette Prestation, conformément à l'article L.2123-2 du code des transports.

3) Dispositions financières

Sur la base des tarifs indiqués dans l'Offre de Référence de Maintenance de FRET SNCF en vigueur à la date de réalisation de la Prestation, le coût de la Prestation fournie par FRET SNCF (*hors intervention exceptionnelle*) est de correspondant à :

- € pour le reprofilage de essieux,
- € pour le service de prise en charge et de mouvement de Véhicules.

En cas de prestation fournie par un exploitant d'installation de services autre que FRET SNCF, ce dernier procède directement à la facturation des prestations fournies, sur la base des tarifs en vigueur à la date de réalisation de la prestation, et indiqués dans son propre document de référence.

Le coût de la Prestation fournie par l'exploitant est de correspondant à :

A défaut de reprise du Véhicule au moment prévu, des frais supplémentaires seront facturés au Candidat conformément au Contrat.

Conformément au Contrat, les factures seront adressées par la Plateforme de Services aux Entreprises Ferroviaires à l'adresse indiquée par le Candidat dans le Contrat.

Le Candidat peut transmettre un numéro de bon de commande à faire figurer sur la facture par FRET SNCF, et le cas échéant, un autre numéro de bon de commande à faire figurer sur la facture émise par l'autre exploitant d'installation de services fournisseur de services.

Les paiements sont à effectuer par le Candidat dans le délai prévu au Contrat par transfert au crédit du compte indiqué sur la facture ou par prélèvement bancaire selon le choix effectué par le Candidat dans le Contrat.

4) Divers

Par la signature du Bon de Commande, le Candidat reconnaît :

- avoir pris connaissance et accepté les termes du Bon de Commande ;
- avoir pris connaissance de l'Offre de Référence de Maintenance et de ses annexes ;
- envoyer dans les emprises de FRET SNCF des Véhicules compatibles avec les Installations du Site concerné ;
- avoir fourni les modes opératoires et la traçabilité nécessaires à la réalisation des travaux.

Fait en deux (2) exemplaires originaux, dont un pour chacune des Parties.

		Signature de FRET SNCF	Signature du Candidat
Réponse valant commande	Date		
	Nom		
	Signature		
	Tampon de la société		

Date du Plan de Prévention :

Additif 1c.1 - Données d'entrée à fournir par le Candidat pour la réalisation d'une Opération de reprofilage d'essieux

Renseignements à fournir par le demandeur	
Type de véhicule*	
Numéro de véhicule*	
Vitesse maxi en service commercial (km/h)*	
Profil demandé (S 1002 ou 1/40 ^{ème})*	
Valeur de la contrepente souhaitée (3)*	
Diamètre du dernier reprofilage*	
Epaisseur de bandage mini après reprofilage* (1)	
'D' maxi de Ø entre 2 roues d'un même essieu*	
'D' maxi entre les Ø des roues d'un même bogie*	
'D' maxi entre les Ø des roues des différents bogies du matériel roulant*	
Ecartement des faces actives à obtenir*	14 +/-
Battement radial souhaité**	
Battement axial souhaité (uniquement si reprise des faces internes)**	

(*) : Champs obligatoire
(**) : Si les valeurs souhaitées ne sont pas précisées, les normes internationales en vigueur seront appliquées

Essieux à reprofiler		
Type	Numéro	Position sous engin
		1 x 2
		3 x 4
		5 x 6
		7 x 8
		9 x 10
		11 x 12
Observations		

(A cocher le cas échéant) Le Candidat souhaite réaliser lui-même les Opérations connexes avant et après l'Opération de reprofilage (démontage, remontage, réglage). A défaut elles seront réalisées par FRET SNCF.

Position	Motif de reprofilage (1)	Ø		≠ Ø	Bat. Axial		Bat. Radial (2)		Ep. Bandage (1)		Saillie (2)		Hauteur Boudin		Ep. Boudin	
		G	D		G	D	G	D	G	D	G	D	G	D		
1 x 2																
3 x 4																
5 x 6																
7 x 8																
9 x 10																
11 x 12																

Renvoi	
(1)	Uniquement pour les essieux bandagés
(2)	A mentionner si motif de reprofilage
(3)	EN accord avec les possibilités du tour en fosse par défaut 15%

Glossaire	
Ep.	Epaisseur
Ei	Ecartement des faces internes
Ea	Ecartement des faces actives
Qr.	Quantité restante
Ø	Diamètre
'D'	Différence
maxi	Maximum
Lg de J. B	Largeur jante bandage

Toutes les cotes sont exprimées en millimètres avec une précision au 1/10 sauf pour le battement radial et axial qui être exprimé au 1/100

Hauteurs de boudins appliquées en fonction du diamètre des roues	
H = 28	pour les Ø de roues compris entre D > 760 mm
H = 30	pour les Ø de roues compris entre D < 760 mm et D > 630 mm
H = 32	pour les Ø de roues compris entre D < 630 mm et D > 330 mm

Signature pour FRET SNCF

Le :
Nom / Qualité :

Signature pour le Candidat

Le :
Nom / Qualité :

Additif 1c.2 - Défaut justifiant la réalisation de l'Opération de reprofilage d'essieux

Les défauts tels que méplats, apports de métal, absence de matière et cavités sur la table de roulement doivent avoir atteint les valeurs suivantes pour que le Candidat puisse demander la prestation de reprofilage (**Nota / le tableau ci-dessous applique la norme de référence EN 15 313**):

M		M ≤ 18			18 < M ≤ 22,5				22,5 < M		
V (km/h)		V ≤ 160	160 < V ≤ 200	200 < V	V ≤ 120	120 < V ≤ 160	160 < V ≤ 200	200 < V	V ≤ 100	100 < V ≤ 120	120 < V
d (mm)	1000 < d	80	60	40	80	60	50	35	X	X	X
	840 < d ≤ 1000	60	50	30	60	50	35	25	60	50	30
	630 < d ≤ 840	40	30	25	40	30	25	20	40	X	X
	550 < d ≤ 630	35	25	X	X	X	X	X	X	X	X
	d < 550	30	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Avec :

- M la masse à l'essieu du matériel roulant exprimée en tonne ;
- d le diamètre de la roue exprimé en mm ;
- V la vitesse commerciale maximale autorisée en service exprimée en km/h ;

Les dimensions indiquées dans le tableau sont exprimées en mm et s'entendent aussi bien pour la longueur du défaut que pour sa largeur.

Il faut ajouter à ces défauts, la présence de criques thermiques et d'un sillon circonférentiel à fond vif sur la table de roulement. Dans ces cas-là, le Candidat peut demander la prestation minimale de reprofilage.

Il en est de même pour :

- des marques agressives sur les faces actives des boudins,
- des marques présentant un effet d'entaille sur les faces internes des roues.

La détection en ligne de frein serré est également un cas permettant au Candidat de demander la prestation minimale de reprofilage.

Enfin, une cote Q_r (voir définition à l'additif 1c. 1 du Bon de Commande) inférieure à 6,5 mm est également un cas permettant au Candidat de demander la prestation minimale de reprofilage.

Additif 1c.3 - Données remises par FRET SNCF à l'issue de l'Opération de reprofilage d'essieux

Site du reprofilage :		
Numéro du Véhicule :		
Profil employé :		
Date et heure réelles	D'arrivée sur le Site	De départ du Site

Observations :	

Position	Motif de reprofilage (1)	∅		≠ ∅	Bat. Axial (2)		Bat. radial		Ep. Bandage (3)		Lg. de J. B (2)		Hauteur Boudin		Ep. Boudin		Qr.		Ei	Ea	
		G	D		G	D	G	D	G	D	G	D	G	D	G	D	G	D			
1 x 2																					
3 x 4																					
5 x 6																					
7 x 8																					
9 x 10																					
11 x 12																					

Renvoi	
(1)	Si autre motif découvert lors du reprofilage
(2)	Uniquement après dressage des phases internes
(3)	Uniquement pour les essieux bandagés

Note : Toutes les cotes sont exprimées en millimètres avec une précision au 1/10 sauf pour le battement radial et axial qui être exprimé au 1/100

<u>Signature pour FRET SNCF</u>
Le :
Nom / Qualité :

<u>Signature pour le Candidat</u>
Le :
Nom / Qualité :

Glossaire	
Ep.	Epaisseur
Ei	Ecartement des faces internes
Ea	Ecartement des faces actives
Qr.	Quantité restante
∅	Diamètre
'D'	Différence
maxi	Maximum
Lg de J. B	Largeur jante bandage